



La CGT Finances publiques 13

16 rue Borde 13008 Marseille

Tél. 04 91 17 92 06 / 97 67

@ cgt.drrip13@dgrip.finances.gouv.fr

Site internet : <https://13.cgtfinancespubliques.fr/>

06/03/2025

Mobilisation des agents de la Trésorerie Amendes 13

Le collectif comme outil de solidarité et de service public.

Suite à sa décision de fermer l'accueil généraliste de la TA 13, la Drrip 13 a mis en difficulté les SIP, et particulièrement l'accueil du Sip Prado Borde.

C'est par dizaines que chaque matin se présentaient à l'accueil – et se présentent encore- des redevables d'amendes qui cherchent un interlocuteur.

Pendant ce temps, les agents de la TA 13 se retrouvaient comme des balles de ping-pong entre l'accueil téléphonique saturé et les courriels transformés en tchats tandis qu'un succédané d'accueil sur RdV physique au sein d'un autre immeuble isolait les agents chargés de la réception du reste du collectif de travail de la TA 13.

Le malaise ressenti était grandissant, tant pour les agents de l'accueil du Sip Prado-Borde pris à partie par des redevables d'amendes que pour les agents de la TA 13 qui voyaient l'intérêt de la mission, le sens et la finalité du travail se dissoudre dans l'urgence permanente du planning de permanences téléphoniques dont l'illusoire n'était pas tant de répondre à l'ensemble des appels que de penser que cela compenserait l'accueil physique.

Cette performance dans la désorganisation d'un service avec les dommages collatéraux sur le SIP Prado-Borde est à mettre à l'actif ou au passif - c'est selon la conception du service public- de la décision de la Drrip 13 de fermer l'accueil de la Trésorerie Amendes des Bouches-du-Rhône , une des plus importantes de France.

Ailleurs cela n'a pas été fait. Et pour cause !

En février 2025, 3 événements vont se produire et ils ont chacun leur importance dans la dynamique de mobilisation.

- 1/ Augmentation des incivilités et prises à partie des agents à l'accueil du Sip Prado-Borde
- 2/ Tentative d'intrusion et agressivité d'un redevable d'amendes dans l'annexe qui sert de RdV avec dispositif d'alerte défaillant.
- 3/ La Drrip 13 décide de la mise en place dans l'annexe inadapté d'un accueil temporaire généraliste amendes sans RdV pour d'une part faire diminuer les incivilités à l'accueil du Sip Prado-Borde et d'autre part préserver la campagne déclarative qui se profile.

Les agents des amendes s'organisent. Leur sécurité n'est pas garantie.

Ils adressent le 27 février une pétition à la Drrip 13. Cette pétition reste lettre morte.

Extrait : « le 27/02, tous les agents de la TA 13 se sont réunis afin de se concerter sur l'accueil du public [dans l'annexe] afin de soulager les collègues du Sip (...) Il ne s'agit pas de refuser l'accueil du public mais de pouvoir le faire dans de bonnes conditions (...) ».

Et les agents de la TA 13 de dénoncer l'absence de sécurité à l'annexe et le risque de danger grave et imminent pour leur vie et leur santé.

La CGT Finances publiques 13 est à leur côté, comme toujours.

La CGT propose à Solidaires de s'associer à un exercice du droit d'alerte et de retrait face aux risques auxquels seront exposés les agents de la TA 13 lors de l'accueil dans l'annexe.

Le droit d'alerte et de retrait est déposé le 28/02/2025.

La réunion d'enquête est convoquée le 3/03/2025. Des experts de la TA 13 sont nommés par la CGT.

Consultés en assemblée générale, les agents de la TA 13 rejettent à l'unanimité le plan d'action proposé par la Drfip 13. L'intersyndicale en informe la Drfip 13.

Un Csal-Formation spécialisé est réuni le 5/03/2025.

En 24h00, la Drfip 13 a renversé sa position et prend en compte les revendications des agents de la TA 13 :

- Déménagement du service permettant à l'accueil de ne plus être isolé du reste du service,
- Réaménagement et mise en place de dispositifs de protection et de sécurité pour l'accueil et l'ensemble des agents de la TA 13.
- En suspension de séance, nous réunissons les agents de la TA 13 et recueillons leur avis.

Aux actes maintenant !

Résumons : Solidarité des agents, temps de discussions et de débats collectifs pour décider ensemble, désignation des représentants du service face à l'administration, unité syndicale, diffusion de l'information via les médias, réflexion nécessaire sur l'organisation du travail et les liens avec les autres partenaires institutionnels (OMP).

Ce dont il a été question encore et toujours, c'est des conditions de travail et comment préserver la santé physique et mentale des agents du service public.

Ce dont il a été question, c'est du rôle et de la place du service public et des moyens nécessaires pour qu'il fonctionne.

Ce dont il a été question, c'est de l'invisibilisation des usagers et redevables des amendes en même temps que l'anonymisation du service était organisée.

Ce dont il a été question, c'est que ce qui arrive à l'autre ne m'est pas indifférent.

Un service public qui ne reçoit pas le public, ce n'est pas du service public.

Bravo aux agent·es de la Trésorerie Amendes 13 !

Qui vous soutient ?

Qui vous défend ?

Vous aussi, soutenez la CGT !

Rejoignez-nous !

<https://13.cgtfiancespubliques.fr/>



ADHÉRER